



## Communiqué

Politiques culturelles - Musique

### **La Ville de Lausanne rend publique l'étude menée sur son milieu musical.**

**Conduite par l'agence Sound Diplomacy, l'étude sur le milieu musical lausannois a été remise au Service de la culture de la Ville de Lausanne. Rendue publique aujourd'hui, elle propose une cartographie de la vie musicale locale pointant ses nombreux atouts mais soulignant également ses enjeux et les points d'améliorations possibles. La Ville de Lausanne entend s'appuyer sur les recommandations de cette étude dans les discussions qu'elle souhaite mener prochainement avec les acteurs concernés afin de définir une politique de soutien plus efficiente.**

Dans le cadre de la réflexion menée sur le renforcement de sa politique de subventionnement, la Ville de Lausanne a lancé en 2018 une série d'études touchant aux différents domaines artistiques. Celle consacrée à la musique a été confiée à l'agence Sound Diplomacy qui bénéficie d'une large expérience dans le domaine de l'analyse des politiques musicales publiques au niveau mondial. Combinant une étude documentaire approfondie et une analyse de terrain détaillée, la démarche proposée par l'agence a notamment consisté en une large consultation du milieu musical par le biais de rencontres avec les acteurs de la musique et d'un questionnaire en ligne complété par près de 500 personnes.

Si elle confirme la densité, la diversité et le remarquable dynamisme de la scène lausannoise, l'étude met également en lumière un certain nombre de freins à son développement parmi lesquels l'inadaptation de certains critères de soutien à un domaine qui a connu une complète révolution ces deux dernières décennies, la faiblesse des revenus tirés de l'activité musicale, la difficulté de trouver des lieux de travail accessibles à bas prix, la charge administrative inhérente aux projets musicaux ou encore la sous-représentation des femmes notamment dans le domaine des musiques actuelles.

S'appuyant sur une étude comparative des bonnes pratiques développées ailleurs en Europe, le rapport propose également un certain nombre de pistes de réflexion afin de tonifier le secteur. Parmi ces recommandations, la Ville souhaite prioritairement travailler sur la mise en place d'un conseil consultatif de la musique, sur la clarification de sa politique de subventionnement, sur le déploiement de nouveaux formats de soutien spécifiques, en lien notamment avec l'accompagnement des talents avérés, avec l'émergence, avec la diffusion et avec l'industrie créative, sur une simplification des démarches administratives, ainsi que sur le renforcement de la mise à disposition de studios de répétition.

Les démarches liées à une amélioration de la prévoyance sociale des musiciens, à la définition d'une charte éthique du soutien à la musique, ainsi qu'à une promotion coordonnée de l'offre culturelle lausannoise font partie de projets en cours, déjà initiés par la Municipalité de Lausanne.

Afin de mettre en œuvre ces différentes pistes, le Service de la culture prévoit une série de rencontres avec les acteurs concernés, dans le but de discuter en bonne concertation avec eux les contours de la nouvelle politique de subventionnement de la Ville. La Municipalité précisera cet automne les moyens qu'elle prévoira d'allouer ces prochaines années au développement du soutien à la musique.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- Grégoire Junod, Syndic de Lausanne, [gregoire.junod@lausanne.ch](mailto:gregoire.junod@lausanne.ch), 021 315 22 00
- Michael Kinzer, chef du Service de la culture, [michael.kinzer@lausanne.ch](mailto:michael.kinzer@lausanne.ch), 079 474 00 62

Lausanne, le 1<sup>er</sup> juillet 2019